

Pour la **saison 2020 – 2021**, l'USO badminton met en place un système de parrainage, dont voici le fonctionnement :

Un adhérent de la saison 2019 – 2020 peut parrainer un nouvel adhérent pour la saison 2020 – 2021, dans la limite de 2 parrainages par personne. Le parrain se verra rembourser la somme de 10€ par filleul.

Est considéré comme **nouvel arrivant**, une personne dont le dossier d'inscription est à jour et complet et qui n'a jamais été licenciée à l'USO badminton.



PARRAINAGE !

Le bulletin ci-après est à remplir **par le parrain et son filleul** et doit être rendu par le filleul en même temps que son dossier complet d'inscription.



BULLETIN DE PARRAINAGE 2020 – 2021

(A remplir par le parrain et le filleul et à rendre par le filleul)

LE PARRAIN :

Je soussigné _____ (prénom/nom)
m'engage en tant que parrain à faire découvrir à mon filleul le club et ses
règles et faire en sorte de l'intégrer dans les meilleures conditions.

Signature :

LE FILLEUL :

Je soussigné _____ (prénom/nom)
m'engage à respecter les règles du club et participer à la vie associative du
club.

Signature :